



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Commémoration du centenaire de l'ONACVG**

**En 2016, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, qui a également en gestion l'Oeuvre nationale du Bleuet de France (ONBF), fêtera cent années d'existence au service de ses bénéficiaires. Le centenaire de l'Office interviendra durant une période mémorielle riche et hautement symbolique, le centenaire de la Grande Guerre dont il est lui-même issu.**

La commémoration du centenaire de l'ONACVG débutera le 2 mars 2016, date anniversaire de l'arrêté du 2 mars 1916 instituant l'Office National des Mutilés et Réformés, premier des offices qui donnera naissance à l'ONACVG. La soirée se déroulera en présence du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, Monsieur Jean-Marc Todeschini, dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris à l'Hôtel National des Invalides. Après le discours d'introduction du ministre, un message de l'acteur Philippe Torreton, parrain du centenaire de l'ONACVG, sera diffusé ; il annoncera le clip de lancement retraçant l'histoire de l'ONACVG. Les différents conflits du siècle seront évoqués à travers la lecture par de jeunes lycéens de témoignages entrecoupés de musique interprétée par la Garde républicaine. Puis des enfants chanteront La Marseillaise. L'ONACVG organisera d'autres événements au cours de l'année 2016 déjà marquée par l'anniversaire de la Bataille de Verdun.

Ce centenaire est placé sous le signe de la continuité et de l'actualité. Cette institution, à la fois ancienne par son histoire mais moderne dans son fonctionnement, a toujours situé l'humain au centre de ses préoccupations. L'établissement a su évoluer et adapter ses missions afin de pouvoir répondre aux nouveaux défis de la société. Ainsi, depuis 1991, les victimes d'attentats sont devenues des ressortissantes de l'ONACVG.

#### **A propos de l'ONACVG**

Né de la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a pour mission de veiller aux droits et à la reconnaissance de trois millions de bénéficiaires : anciens combattants, déportés, résistants, pupilles de la nation, victimes de guerre et du terrorisme et leurs ayant-cause.

Cet établissement public sous tutelle du ministère de la Défense et des anciens combattants veille à la transmission de la mémoire des conflits contemporains, notamment en sensibilisant les jeunes scolaires et le grand public aux témoignages des anciens combattants.

L'ONACVG poursuit ses missions originelles tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux de la société contemporaine. Plus que jamais, l'Office continue de transmettre les valeurs de mémoire et de solidarité au service de la Nation.

**Contacts presse :**

**Cabinet du Secrétaire d'État  
auprès du ministre de la Défense, chargé des  
Anciens combattants  
et de la Mémoire**  
Service de presse et de communication  
Tel : 01 72 69 24 34  
eric.perraudeau@cabinet.defense.gouv.fr

**DICoD  
Centre de presse**  
Tél : 09 88 67 33 33  
presse@dicod.fr

**Sabine Mariolle  
Responsable de la Communication  
Office national des anciens combattants et victimes de  
guerre (ONACVG)**  
Tél. : 01 44 42 30 62  
Port.: 07 61 93 73 47  
sabine.mariolle@onacvg.fr